



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 15

PREMIÈRE SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Santé envisage d'améliorer les programmes de formation destinés aux infirmières en dialyse de manière à ce que la pénurie de personnel dans ce domaine soit endiguée et qu'il examine l'importance d'offrir des services de dialyse de courte durée aux personnes de passage au Manitoba. (S. Fraser, J. Smith, J. R. Smith et autres)

M. DYCK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Services à la famille et du Logement envisage de modifier la politique de son ministère selon laquelle les membres de la famille qui s'occupent à domicile de personnes à charge ayant des besoins spéciaux touchent des sommes inférieures pour le logement et les repas que celles qui sont versées aux prestataires de soins de santé qui ne font pas partie de la famille et travaillent à l'extérieur du domicile et d'évaluer les cas individuellement afin de voir s'il serait avantageux de payer les membres de la famille qui offrent de tels soins plutôt que de verser des frais aux établissements qui accueillent ces personnes. (L. Wasilka, L. Yanick, L. Prosak et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation envisage d'interdire la pêche de l'esturgeon jaune dans la rivière Rouge, y compris ses affluents, entre les écluses de St. Andrews et le lac Winnipeg. (J. Stinson, S. McKay, D. Lamont et autres)

M. le *ministre* SELINGER dépose :

le rapport annuel du ministère des Finances pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;
(Document parlementaire n° 67)

le rapport annuel de la Commission de la fonction publique pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;
(Document parlementaire n° 68)

le rapport annuel portant sur le poste budgétaire Régime de retraite de la fonction publique et autres frais pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;
(Document parlementaire n° 69)

le rapport annuel de l'Office de financement des organismes de service spécial pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;
(Document parlementaire n° 70)

le rapport annuel portant sur les postes budgétaires Crédits d'autorisation et Autres crédits pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 71)

le rapport annuel de la Fondation du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 72)

le rapport annuel du Fonds de stabilisation des recettes pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 73)

le rapport annuel du Fonds de remboursement de la dette pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 74)

les comptes publics de la province du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003 (volumes 1, 2 et 3).

(Document parlementaire n° 75)

M. le *ministre* ASHTON dépose :

le rapport annuel du Fonds des innovations de développement durable pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 76)

le rapport annuel du ministère du Travail et de l'Immigration pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 77)

le rapport annuel du ministère de la Conservation pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003.

(Document parlementaire n° 78)

M^{me} la *ministre* WOWCHUK dépose :

le rapport annuel du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 79)

le rapport annuel de la Société du crédit agricole du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 80)

le rapport annuel de la Commission de médiation agricole du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 81)

le rapport annuel du Centre de développement de produits alimentaires pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 82)

le rapport annuel de l'Office des prêts et de garantie de prêts aux coopératives pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 83)

le rapport annuel du Conseil de promotion de la coopération pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 84)

le rapport annuel de l'Entente de partenariat pour le développement économique Canada-Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 85)

le rapport annuel de l'Entente relative au programme d'infrastructure Canada-Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003.

(Document parlementaire n° 86)

M. le *ministre* CALDWELL dépose :

le rapport annuel du ministère des Services à la famille et du Logement pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 87)

le rapport annuel de la Commission d'appel des services sociaux pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 88)

le rapport annuel d'Enfants en santé Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 89)

le rapport annuel du Conseil de l'enseignement postsecondaire pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 90)

le rapport annuel de l'Université du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003.

(Document parlementaire n° 91)

M. le *ministre* SMITH dépose :

le rapport annuel du ministère des Transports et des Services gouvernementaux et portant sur le poste budgétaire Crédits — Urgences diverses pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 92)

le rapport annuel de l'Organisme chargé des véhicules gouvernementaux pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 93)

le rapport annuel de l'Organisme chargé de la distribution du matériel pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 94)

le rapport annuel des Services de gestion foncière pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 95)

le rapport annuel de l'Organisme de gestion du courrier pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 96)

le rapport trimestriel de la Corporation manitobaine des loteries — période de trois mois — du 1^{er} avril au 30 juin 2003;

(Document parlementaire n° 97)

le rapport annuel de la Corporation manitobaine des loteries pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003.

(Document parlementaire n° 98)

M. le *ministre* LATHLIN dépose le rapport annuel du ministère des Affaires autochtones et du Nord pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003.

(Document parlementaire n° 99)

M. le *ministre* ROBINSON dépose :

le rapport annuel de Sport pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 100)

le rapport annuel des Programmes d'aide communautaire pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;

(Document parlementaire n° 101)

le rapport annuel du ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003.

(Document parlementaire n° 102)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. FAURSCHOU, BJORNSON, ROCAN, MALOWAY et LAMOUREUX font des déclarations de député.

M. le *ministre* SELINGER propose que soit payée sur le Trésor, afin de couvrir certaines dépenses en capital, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004, la somme de un milliard cent dix-sept millions six cent soixante-quinze mille dollars (1 117 675 000 \$).

La motion, mise aux voix, est adoptée.

M. le *ministre* SELINGER propose d'accorder à Sa Majesté sur le Trésor, pour certaines dépenses de l'administration publique pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004, la somme de sept milliards soixante-huit millions deux cent quarante-cinq mille cinq cents dollars (7 068 245 500 \$), prévue à la partie A (Dépenses de fonctionnement), et la somme de cinquante-huit millions de dollars (58 000 000 \$), prévue à la partie B (Investissements en immobilisations) de ce budget.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

M. le *ministre* SELINGER propose que le projet de loi 5 — *Loi de 2003 portant affectation principale et supplémentaire de crédits/The Appropriation Act, 2003 (Main and Supplementary)* — soit lu une première fois et que l'Assemblée en ordonne la deuxième lecture immédiatement.

M. le *ministre* SELINGER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité plénier du projet de loi 5 — *Loi de 2003 portant affectation principale et supplémentaire de crédits/The Appropriation Act, 2003 (Main and Supplementary)*.

M. le *ministre* SELINGER propose que le projet de loi 4 — *Loi d'emprunt de 2003/The Loan Act, 2003* — soit lu une première fois et que l'Assemblée en ordonne la deuxième lecture immédiatement.

M. le *ministre* SELINGER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité plénier du projet de loi 4 — *Loi d'emprunt de 2003/The Loan Act, 2003*.

M. le *ministre* SELINGER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité plénier du projet de loi 3 — *Loi d'exécution du budget de 2003 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2003*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* SELINGER dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 3.

(Document parlementaire n° 103)

L'Assemblée se forme en comité plénier.

Le comité plénier examine le projet de loi 3 — *Loi d'exécution du budget de 2003 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2003* — et en fait rapport sans amendement.

Le comité plénier examine le projet de loi 4 — *Loi d'emprunt de 2003/The Loan Act, 2003* — et en fait rapport sans amendement.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté à la majorité.

Le comité plénier examine le projet de loi 5 — *Loi de 2003 portant affectation principale et supplémentaire de crédits/The Appropriation Act, 2003 (Main and Supplementary)* — et en fait rapport sans amendement.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté à la majorité.

M. le *ministre* ASHTON propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 3 — *Loi d'exécution du budget de 2003 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2003* — dont a fait rapport le comité plénier.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ASHTON, MM. GERRARD et MURRAY ainsi que M. le *premier ministre* DOER interviennent.

La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

AGLUGUB
ALLAN
ALTEMEYER
ASHTON
BJORNSON
BRICK
CALDWELL
CHOMIAK
DEWAR
DOER
IRVIN-ROSS
JENNISSEN
JHA
KORZENIOWSKI
LATHLIN

LEMIEUX
MALOWAY
MARTINDALE
MELNICK
NEVAKSHONOFF
OSWALD
REID
ROBINSON
RONDEAU
SANTOS
SCHELLENBERG
SELINGER
SMITH
STRUTHERS
WOWCHUK..... 30

CONTRE

CUMMINGS
DERKACH
DRIEDGER
EICHLER
FAURSCHOU
GERRARD
GOERTZEN
HAWRANIK
LAMOUREUX
LOEWEN

MAGUIRE
MITCHELSON
MURRAY
PENNER
REIMER
ROCAN
ROWAT
SCHULER
TAILLIEU
TWEED 20

Pairage : M. DYCK déclare qu'il a pairé avec M. le *ministre* MACKINTOSH et qu'il aurait voté par la négative s'il avait voté.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

Peter LIBA, *lieutenant-gouverneur de la province du Manitoba*, fait son entrée à l'Assemblée à 17 h 32 et prend place sur le trône.

Le président s'adresse au lieutenant-gouverneur en ces termes :

« Votre Honneur, l'Assemblée législative du Manitoba vous prie de sanctionner les projets de loi indiqués ci-après :

« (N^o 4) — *Loi d'emprunt de 2003/The Loan Act, 2003*;

« (N^o 5) — *Loi de 2003 portant affectation principale et supplémentaire de crédits/The Appropriation Act, 2003 (Main and Supplementary)*. »

La greffière de l'Assemblée législative annonce la sanction royale des projets de loi en ces termes :

« Au nom de Sa Majesté, le lieutenant-gouverneur remercie l'Assemblée législative et sanctionne les projets de loi en question. »

* * *

Le président s'adresse au lieutenant-gouverneur en ces termes :

« Au cours de la présente session, l'Assemblée législative a adopté un projet de loi que je vous demande de sanctionner.

« (N^o 3) — *Loi d'exécution du budget de 2003 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2003.* »

La greffière de l'Assemblée législative annonce la sanction du projet de loi en ces termes :

« Au nom de Sa Majesté, le lieutenant-gouverneur sanctionne le projet de loi en question. »

À 17 h 37, le lieutenant-gouverneur se retire.

La séance est levée à 17 h 38, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hicke